LES DESSOUS DE LA MONDIALISATION (ÉPISODE 7) JEUDI 2 MAI À 18H00 ET 22H30 - VENDREDI 3 MAI À 13H30 & 17H15

En France, chaque année, environ 70 000 personnes meurent du tabac. Mais les ravages de l'industrie
démarrent dès sa culture au Malawi. Dans ce pays, l'un des pays les plus pauvres au monde, environ 80 000 enfants sont mis à contribution pour alimenter la production et rester compétitif sur le marché international.

Sans aucune protection, pour des salaires dérisoires, ils travaillent au péril de leur éducation et de leur santé. Vomissements, maux de tête, nausées et peut-être même cancers, la « maladie du tabac vert », guette.

Elle serait liée à l'inhalation de particule de tabac ou à l'abortion de nicotine par la peau, parfois l'équivalent de 50 cigarettes par jour. Dans les exploitations, personne ne semble au courant. Personne ne consulte. Personne ne travaille sur cette question. L'économie du Malawi dépend à 60 % de ces précieuses feuilles vertes.

Le pays est sous la coupe des industriels du tabac, comme British American Tobacco (Lucky Strike, Pal Mal, Gauloises, ...) ou Philip Morris International (Malboro, L&M, Philip Morris…) qui font pression sur le gouvernement et les paysans pour maintenir des prix dérisoires. Le burley malawite est parmi le moins cher au monde.

En 2012, un kilo de tabac valait 1,23 dollar alors que chez son voisin le Zimbabwe, il se vendait

à 3,64 dollars. A son arrivée au pouvoir en 2012, Joyce Banda, avait pourtant fait de la lutte contre le travail des enfants une priorité.

Sur le terrain rien ne bouge. Les industriels du tabac se sont engagés à respecter leur charte éthique et à ne plus acheter de tabac travaillé par des enfants. La réalité se résume au financement de quelques programmes de green washing.

Des alternatives à la production du tabac et au travail des enfants se développent petit à petit, notamment dans l'agriculture équitable. Canne à sucre, thé, cacahuète et café ont rapporté l'année dernière plus de 25 millions d'euros au pays...

WildAngle productions / Public Sénat
Réalisé par Chloe Henry-Biadaud